

# ATELIER D'INFORMATION S ET DE SENSIBILISATION SUR FITI

NDB, LES 27-28 ET 29 JANVIER 2016

## Contexte de l'Atelier

- l'engagement de la Mauritanie à lancer "une initiative pour la transparence dans le domaine de la pêche maritime."
  - Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM) a adopté en Février 2015 la stratégie nationale de gestion responsable pour un développement durable
  - LE MAED a conclu, le 17 Avril 2015, une convention avec HUMBOLDT-VIADRINA Governance Platform. relative à la promotion d'une initiative pour la transparence dans les industries halieutiques à l'échelle internationale.
  - Cet atelier constitue également une contribution aux travaux préparatoires de la Conférence Internationale sur la Transparence dans la Pêche prévue à Nouakchott le 03 Février 2016.

# DÉROULEMENT DE L'ATELIER

---

- Séance d'ouverture sous la Présidence de la Secrétaire Générale du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, Madame Khadija Mint Bouka, en présence du Wali de Dakhlet Nouadhibou, du Secrétaire Général de l'Autorité de la Zone Franche, du Maire de la Commune de Nouadhibou, du Président du Groupe Parlementaire Pêche, du Président de la Fédération Nationale des Pêches, de Hauts Responsables du Ministère des Pêches, de plusieurs autres opérateurs dans le domaine....

## DÉROULEMENT DE L'ATELIER (SUITE)

---

- ❑ **6 communications ont été présentées**
  - Communication sur l'axe 6 « renforcer la gouvernance » de la stratégie sectorielle
  - -Communication sur l'expérience de la Mauritanie en matière de mise en œuvre de l'ITIE,
  - Communication sur la Gouvernance des Pêches maritimes, présenté par
  - Communication sur les attentes de la Profession par rapport à l'initiative (FNP
  - Communication sur le processus de mise en place de la FITI
  - Communication sur les types de standards applicables à FITI présentée
  
- ❑ Désignation d'un Comité restreint chargé de définir le nombre et le profil du Groupe Multipartite, de valider le rapport de l'Atelier et de définir une Feuille de route pour la suite du processus

# SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

---

- la transparence doit servir d'abord la préservation et la durabilité des ressources halieutiques
- La gestion de la ressource doit servir le développement du secteur
- l'accessibilité et la circulation de l'information sont de nature à renforcer la transparence
- la nécessité pour le MPEM de disposer de ressources humaines compétentes et suffisamment motivées
- le MPEM doit porter le flambeau de cette initiative à l'échelle nationale et sous régionale. ( Pays membres de la Commission Sous Régionale des
- nécessité de créer des synergies entre l'Initiative et les Directives volontaires de la pêche artisanale de la FAO qui accordent un grand intérêt à la gouvernance et à transparence.
- le parallélisme entre l'ITIE et FITI doit éviter de faire l'amalgame et respecter surtout les spécificités de cette dernière.
- FITI doit prendre toute la chaîne de valeur en considération relativement à une pêcherie donnée contrairement à ITIE qui se focalise uniquement sur un seul volet relatif aux recettes et redevances

## SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS (SUITE)

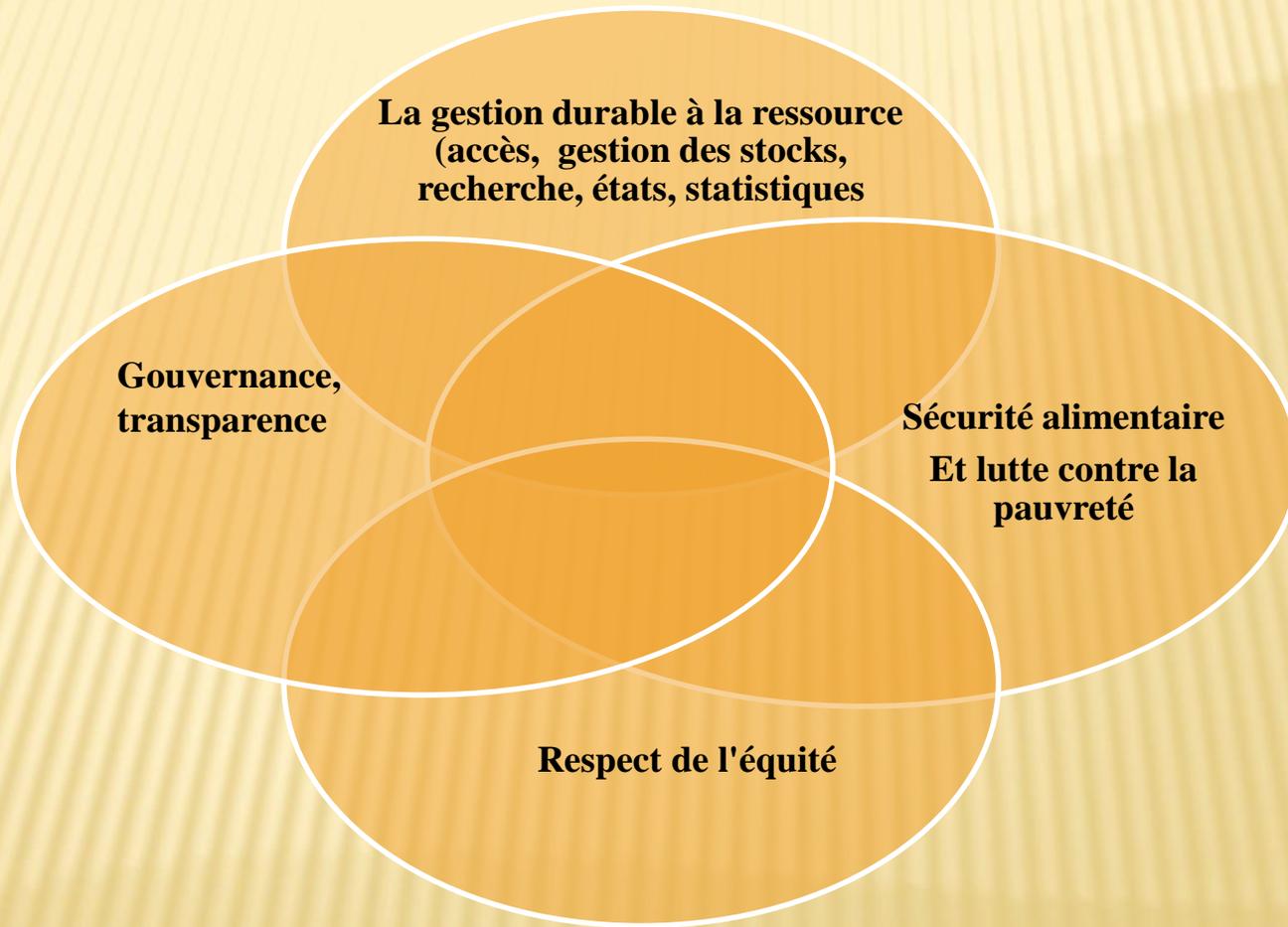
---

- cibler un profil répondant aux exigences de légitimité (représentativité, existence réelle), de capacité, et d'expérience dans le choix des OSC membre du Groupe Multipartite
- possibilité du choix d'un représentant des pays ou groupe de pays liés à la Mauritanie par un Accord de pêche
- le secteur des Pêches doit profiter des revenus tirés
- nécessité du renforcement des capacités des membres du Groupe National Multipartite, une fois mis en place.
- Importance de sensibilisation des pêcheurs sur l'importance de l'information communiquée .
- nécessité d'avoir des données statistiques officielles et fiable et de mettre en marche le système d'information sur le pêches (SIP).

# VISION DES PRINCIPALES COMPOSANTES DUN PROCESSUS FITI

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

---



# VISON DES PRINCIPALES COMPOSANTES D'UN PROCESSUS FITI

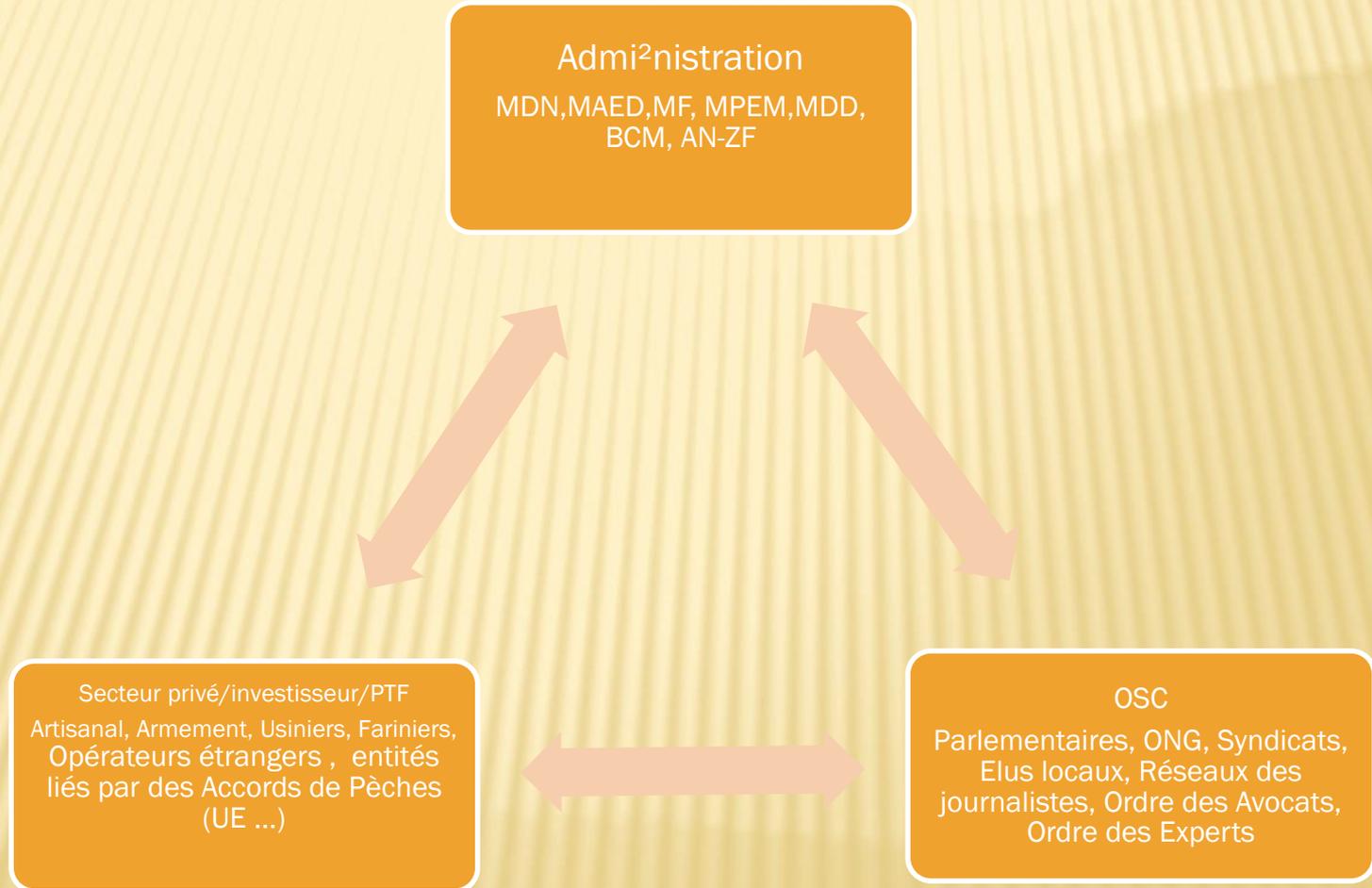
## CHAINE DE VALEUR

---



# VISON DES PRINCIPALES COMPOSANTES DUN PROCESSUS FITI

## COMITÉ NATIONAL MULTIPARTITE



# VISON DES PRINCIPALES COMPOSANTES D'UN PROCESSUS FITI

---

## Profil des OSC éligibles

- Une existence physique réelle et l'engagement dans le secteur de la pêche
- des capacités avérées (personnel, budget)
- une légitimité (appartenance à un réseau ayant une gouvernance interne)
- des capacités d'influence et de plaidoyer
- une expérience avérée dans le secteur des pêches